

Charte 1 CHF pour le Climat pour le réseau de fournisseurs

Afin d'offrir une garantie de qualité environnementale et régionale aux restaurateurs partenaires de 1 CHF pour le Climat chaque fournisseur et/ou producteur du réseau confirme qu'il accepte les éléments suivants.

Conditions de participation

- Plus de 80% des produits proposés sont régionaux, issus de ma propre production ou de ma propre fabrication ou transformation,
- Plus de 80% des produits de l'assortiment sont à base de matières premières d'origine suisse,
- 100% des produits de l'assortiment sont élaborés en Suisse,
- La traçabilité des produits et des matières premières est irréprochable et les informations sur la provenance des matières premières sont publiquement accessibles (par exemple grâce à l'éco-score Beelong, sur le site internet ou dans les fiches techniques),
- L'entreprise compte moins de 30 employés.

Divers :

- Le référencement sur le site internet de 1 CHF pour le Climat au sein du réseau de fournisseurs est gratuit la 1^{ère} année, puis CHF 100.-/ année. Il est gratuit pour tous les fournisseurs affichant l'éco-score Beelong de leurs produits,
- J'autorise l'association 1 CHF pour le Climat à utiliser mon logo sur son site internet et sur les supports faisant la promotion du réseau,
- J'accepte les réductions de coûts valides générées par 1 CHF pour le Climat et utilisées par les restaurateurs le souhaitant,
- Je comprends que la participation à cette initiative peut augmenter la visibilité de mes produits, mais n'offre aucune garantie de retour sur mon chiffre d'affaires.

Nom de l'entreprise :

Nom / fonction du responsable :

Date :

Signature :